

Arrondissement de DUNKERQUE
Canton de WORMHOUT
COMMUNE D'HERZEELE

ARRETE MUNICIPAL N° 114/2022

OBJET : ARRETE PERMANENT DE POLICE DE CIRCULATION REGLEMENTANT LA CIRCULATION sur toutes les rues de la communes et les voies départementales en agglomération – Sté AXIONE

Le Maire de la Commune d'HERZEELE

VU le Code des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Route ;

VU la demande en date du 23 avril 2022 – de M. BEDDELEM Fabrice – Responsable Unité de Production Nord Pas-de-Calais – de la Sté Axione – 75 rue Allée de Suède – 62223 FEUCHY ;

CONSIDERANT QU'il convient de prendre des mesures de sécurité pour les interventions d'exploitation ou de maintenance sur le réseau public Fibre Optique.

A R R E T E :

ARTICLE 1 : Dans le cadre de l'exploitation ou de la maintenance du Réseau Public Fibre Optique, la Société Axione peut-être amenée à la mise en place de :

- chantier mobile
- ouverture de chambres télécom ou intervention sur poteau
- interdiction de stationner aux abords du chantier
- empiètement faible sur chaussée (le cas échéant, une demande d'arrêté spécifique sera transmise en mairie)

ARTICLE 2 : le présent arrêté est valable pour la sté Axione et également pour ses sous-traitants, à savoir : BYES – STEG – DIGITECH – BS FIBRE – BHZ – SIAM – SBTP – STTN - CHEVRIER.

ARTICLE 3 : La Sté Axione ou ses sous-traitants (cf liste article 2), chargés des travaux, mettront en place la signalisation nécessaire.

ARTICLE 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Le responsable de l'arrondissement routier de Dunkerque – e-mail : voirie.dunkerque@lenord.fr –
- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Wormhout – e-mail : cob.wormhout@gendarmerie.interieur.gouv.fr
- M. BEDDELEM Fabrice – de la Sté Axione – 75 rue Allée de Suède – 62223 FEUCHY – e-mail : f.beddelem@axione.fr

Fait à HERZEELE, le 05 mai 2022

Le Maire,
S.FRANCKE

ARRETE RENDU EXECUTOIRE
PUBLIE et/ou NOTIFIE le : 05 mai 2022

Le Maire,
S.FRANCKE

